



**Bureau communautaire
Mardi 12 Septembre 2023**

DECISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 11

Nombre de présents : 6

Nombre de votants : 6

Présents : M. Claude REVEL, M. Francis BARDEAU, Mme Marie PASSIEUX, M. Olivier BRUN, Mme Myriam GAIRAUD, M. Olivier BERNARDI.

Absents : M. Claude VALERO, Mme Isabelle SILHOL, M. Bernard COSTE, M. Gérald VALENTINI, M. Joseph RODRIGUEZ.

Rapporteur : M. Claude REVEL.

Approbation d'une convention de partenariat entre la Communauté de communes et la commune de Lieuran-Cabrières pour l'organisation d'un spectacle

Monsieur REVEL rappelle que par délibération n°2021.10.05.01 en date du 05 Octobre 2021, le Conseil communautaire a approuvé une délégation de pouvoir au Bureau communautaire de la Communauté de communes pour prendre toute décision concernant l'approbation des conditions d'affectation, d'occupation et de location, constitutives ou non de droits réels, des biens meubles et immeubles, pour une durée n'excédant pas neuf ans.

Vu l'arrêté préfectoral n°2019-I-1658 portant modification des compétences de la Communauté de communes du Clermontais,

Considérant que depuis plusieurs années, le Théâtre le Sillon organise plusieurs spectacles en partenariat avec la commune de Lieuran-Cabrières sur son espace public ou dans ses locaux afin de venir au plus près du public. Dans le cadre de sa saison culturelle itinérante, le Théâtre le Sillon et la commune de Brignac coopèrent pour accueillir et organiser le spectacle de théâtre de rue suivant :

1 / Le spectacle « Concert à Table » par la Cie Je garde le chien / Claire Diterzi,

Le vendredi 8 décembre 2023 de 19h30 à 20h30, dans la salle des Fêtes.

Petite cuisine sonore jubilatoire

Imaginez Claire Diterzi assise là, tout près de vous, pour un concert acoustique tout en finesse et facétie. Imaginez des objets du quotidien venir rejoindre les instruments sortis de la malle à musique de Stéphane Garin, étonnant Géo Trouvetou et professeur Tournesol de la musique contemporaine.

L'art du duo s'exerce ici avec une créativité jubilatoire pour un concert infiniment petit qui rejoue et déjoue des morceaux choisis du répertoire de l'artiste, dans un jaillissement de sons rythmés, subtils et malicieux.

Une connivence toute en décontraction et simplicité qui, dans ce même esprit, se prolongera tout naturellement en discussions et verres trinqués...

Autrice, compositrice, interprète Claire Diterzi Créateur percussionniste Stéphane Garin Artiste musicienne, percussions Lou Renaud-Bailly.

Une soupe préparée sera proposée au public à l'issue de la représentation.

La représentation est sur billetterie.

Tarif des places de spectacles en vente : 13 € Plein tarif / 10 € Tarif réduit (Étudiants, - 25 ans, demandeurs d'emploi) / 6 € Tarif très réduit (- 18 ans, bénéficiaires des minimas sociaux).

2 / une résidence de création du spectacle « De l'origine du Monde » par la Cie Détachement, International du Muerto coco,

Du lundi 11 mars au vendredi 15 mars 2024, dans la salle des fêtes.

Une sortie de résidence, gratuite, sur réservation, sera proposée le vendredi 15 mars à 19h00.

De l'origine du monde est une investigation documentaire et poétique autour de la parentalité.

Théâtre brut, scénographie minimaliste, archives personnelles, témoignages récoltés auprès de personnes de tous âges et de tous milieux sont autant d'outils qui servent à alimenter ce travail.

Trois spectacles éphémères ont déjà été créés : le premier en 2020, autour de la parole des femmes, le second en 2022 autour de la parole des hommes, le troisième en 2023 autour de la parole des enfants, et plus globalement des « engendré·e·s ».

Ces trois spectacles, présentés au public durant six mois environ, auront donc servi de travail préparatoire et ne seront plus joués.

Le quatrième et ultime épisode sera créé entre février et mai 2024, à la lumière de ce que la compagnie a traversé, réfléchi, vécu depuis. Il donnera davantage à entendre la parole intime des autrices, et les questions plus politiques qui en découlent : quelle place le monde prend-il dans l'éducation de nos enfants ? Comment négocie-t-on avec la violence de ce monde ? Est-ce que la parentalité nous rapproche du sauvage ? Et comment accepte-t-on plus ou moins bien, en tant que parents, le regard des autres sur nos pratiques éducatives ?

La Communauté de communes, par le biais du Théâtre le Sillon s'engage notamment à :

- Mettre à disposition les moyens logiques nécessaire (le personnel et le matériel scénique nécessaire au bon déroulement des spectacle, le gardiennage éventuel des sites, support de communications, l'organisation et la gestion de la billetterie, la mise en place du fléchage des parkings),

- Prendre en charge le cout du spectacle et les éventuels frais annexes (droits SACEM/SACD, assurances nécessaires au déroulement de ses activités et notamment un contrat « responsabilité civile »).

La commune de Lieuran-Cabrières s'engage à :

- Mettre à disposition la salle des fêtes le vendredi 8 décembre 2023 de 9h à 23h30,
- Remettre toutes les clés au régisseur le 8 décembre 2023 à 09h,
- Autoriser le régisseur du théâtre à se brancher sur l'armoire électrique de la salle,
- Assurer le nettoyage des lieux avant et après le départ de la compagnie,
- Mettre à disposition sur site 10 tables et 30 chaises non pliables.
- Mettre à disposition la salle des fêtes du lundi 11 mars à 9h au vendredi 15 mars 2024 à 23h,
- Remettre toutes les clés à la compagnie le lundi 11 mars 2024 à 09h,
- Autoriser la compagnie à se brancher sur l'armoire électrique de la salle,
- Assurer le nettoyage des lieux avant et après le départ de la compagnie,
- Mettre à disposition sur site 10 tables et 50 chaises non pliables.

Une convention détermine les modalités administratives et techniques de ce partenariat.

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de partenariat entre la Communauté de communes et la commune de Lieuran-Cabrières pour l'accueil des spectacles mentionnés ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision,
- **RAPPELLE** que toutes les décisions prises par le Bureau en application de ses délégations sont systématiquement rapportées en Conseil communautaire.

Fait à Clermont l'Hérault, le 12 Septembre 2023

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Claude REVEL

**Convention de partenariat
pour l'accueil et l'organisation de spectacles
Ref : 23COCOM22**

Entre les soussignés :

La Communauté de communes du Clermontois, Théâtre Le SILLON

Espace Marcel Vidal

20, avenue Raymond Lacombe- 34800 Clermont l'Hérault

Numéro S.I.R.E.T. : 243 400 355 00034 - code APE 8411 Z

Téléphone : 04 67 88 95 50

Représenté par **Monsieur Claude REVEL**, en sa qualité de Président

Ci-après dénommé « **La Communauté de communes du Clermontois** »

Et

La Commune de Lieuran-Cabrières

Mairie, 1 place de la Mairie, 34800 Lieuran-Cabrières

N° Siret : 21340138300012

Téléphone : 04 67 96 38 24

Représentée par **Jean-Philippe OLLIER** en sa qualité de Maire

Ci-après dénommée « **La Commune de Lieuran-Cabrières** »

Préambule :

Depuis plusieurs années, Le Théâtre Le Sillon organise un spectacle en partenariat avec la Commune de Lieuran-Cabrières dans ses locaux afin de venir au plus près du public.

Les parties souhaitent reconduire et renforcer ce partenariat en contractualisant des engagements de soutien respectif.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 – Objet

La Communauté de communes du Clermontais, Théâtre Le Sillon et la Commune de Lieuran-Cabrières coopèrent pour accueillir et organiser le spectacle suivant :

1 / Le spectacle « Concert à Table » par la Cie Je garde le chien / Claire Diterzi

Le vendredi 8 décembre 2023 de 19h30 à 20h30, dans la salle des Fêtes

Petite cuisine sonore jubilatoire

Imaginez Claire Diterzi assise là, tout près de vous, pour un concert acoustique tout en finesse et facétie. Imaginez des objets du quotidien venir rejoindre les instruments sortis de la malle à musique de Stéphane Garin, étonnant Géo Trouvetou et professeur Tournesol de la musique contemporaine.

L'art du duo s'exerce ici avec une créativité jubilatoire pour un concert infiniment petit qui rejoue et déjoue des morceaux choisis du répertoire de l'artiste, dans un jaillissement de sons rythmés, subtils et malicieux.

Une connivence toute en décontraction et simplicité qui, dans ce même esprit, se prolongera tout naturellement en discussions et verres trinqués...

Autrice, compositrice, interprète Claire Diterzi Créateur percussionniste Stéphane Garin Artiste musicienne, percussions Lou Renaud-Bailly

Une soupe préparée sera proposée au public à l'issue de la représentation.

La représentation est sur billetterie.

Tarif des places de spectacles en vente : 13 € Plein tarif / 10 € Tarif réduit (Étudiants, - 25 ans, demandeurs d'emploi) / 6 € Tarif très réduit (- 18 ans, bénéficiaires des minimas sociaux).

2 / une résidence de création du spectacle « De l'origine du Monde » par la Cie Détachement International du Muerto coco

Du lundi 11 mars au vendredi 15 mars 2024, dans la salle des fêtes.

Une sortie de résidence, gratuite, sur réservation, sera proposée le vendredi 15 mars à 19h00.

De l'origine du monde est une investigation documentaire et poétique autour de la parentalité.

Théâtre brut, scénographie minimaliste, archives personnelles, témoignages récoltés auprès de personnes de tous âges et de tous milieux sont autant d'outils qui servent à alimenter ce travail.

Trois spectacles éphémères ont déjà été créés : le premier en 2020, autour de la parole des femmes, le second en 2022 autour de la parole des hommes, le troisième en 2023 autour de la parole des enfants, et plus globalement des « engendré·e·s ».

Ces trois spectacles, présentés au public durant six mois environ, auront donc servi de travail préparatoire et ne seront plus joués.

Le quatrième et ultime épisode sera créé entre février et mai 2024, à la lumière de ce que la compagnie a traversé, réfléchi, vécu depuis. Il donnera davantage à entendre la parole intime des autrices, et les questions plus politiques qui en découlent : quelle place le monde prend-il dans l'éducation de nos enfants ? Comment négocie-t-on avec la violence de ce monde ? Est-ce que la parentalité nous rapproche du sauvage ? Et comment accepte-t-on plus ou moins bien, en tant que parents, le regard des autres sur nos pratiques éducatives ?

Article 2 – Engagements des parties

1) La Communauté de communes du Clermontais, Théâtre Le Sillon s'engage à :

Moyens logistiques :

- Mettre à disposition le personnel et le matériel scénique nécessaire au bon déroulement du spectacle,
- Mettre en place le gardiennage éventuel du site,
- Fournir les flyers et affiches,
- Organiser et gérer la billetterie,
- Mettre en place le fléchage des parkings,
- Mettre à disposition de la Mairie de Lieuran-Cabrières x 3 invitations par spectacle à destination des élus municipaux et du secrétaire de Mairie.

Moyens financiers :

- Prendre en charge le coût du contrat de cession du spectacle,
- Prendre en charge le coût des déplacements, des repas et de l'hébergement de la compagnie,
- Prendre en charge le coût du gardiennage éventuel du site,
- Prendre en charge les droits SACD/SACEM.

2) La Commune de Lieuran-Cabrières s'engage à :

Moyens logistiques pour le spectacle « Concert à table »

- Mettre à disposition la salle des fêtes le vendredi 8 décembre 2023 de 9h à 23h30,
- Remettre toutes les clés au régisseur le 8 décembre 2023 à 09h,
- Autoriser le régisseur du théâtre à se brancher sur l'armoire électrique de la salle,
- Assurer le nettoyage des lieux avant et après le départ de la compagnie,
- Mettre à disposition sur site 10 tables et 30 chaises non pliables,
- Autoriser la Communauté de Commune du Clermontais ou son partenaire* à proposer une activité de vente de boissons et snacking 1h avant les représentations, et 1h30 après les représentations.

* association à préciser

